

Don d'un appareil pour le traitement des maladies rénales

La Fondation canadienne des maladies du rein (section des Cantons de l'Est) a fait récemment le don d'un appareil à aiguille unique au service d'hémodialyse du Centre hospitalier de l'Université de Sherbrooke (Québec). Cet appareil améliorera grandement l'équipement du rein artificiel en permettant de faire une seule piqûre au lieu de deux par traitement; il offre donc, entre autres avantages, celui de préserver les vaisseaux sanguins des patients qui ont besoin d'être piqués.

La Fondation canadienne des maladies du rein a pour objectif d'appuyer et de promouvoir les recherches afin d'aider à la prévention et à la guérison des maladies rénales. En 1975, environ 84 556 \$ ont été mis à la disposition des chercheurs.

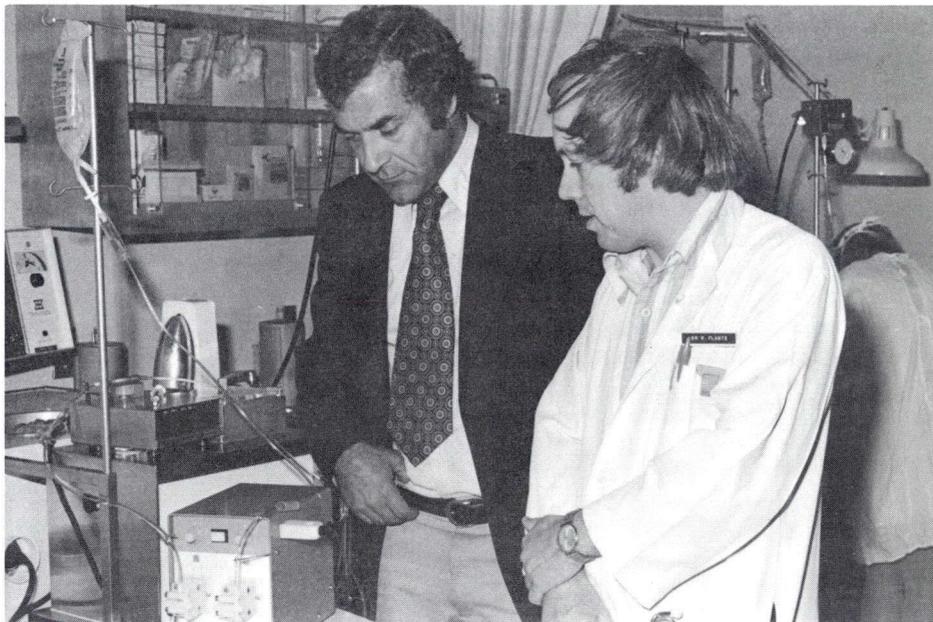
La Fondation encourage également l'éducation concernant les maladies du rein. L'an dernier, 36 000 \$ ont servi à cette fin au Canada. Des milliers de personnes ont ainsi été renseignées sur les moyens de prévenir ces maladies.

Dans la région des Cantons de l'Est la Fondation a élaboré un programme de dépistage dans les écoles primaires; 11 500 enfants ont été examinés. En outre, elle a donné en 1975 un rein artificiel au service d'hémodialyse du Centre hospitalier de Sherbrooke.

Pour les réfugiés de Palestine

M. Robert Stanbury, parlant au nom du Canada dans le débat de la Commission politique spéciale sur l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine (UNRWA), a demandé aux membres des Nations Unies d'être plus généreux envers l'UNRWA. M. Stanbury a fait valoir que les travaux de l'UNRWA sont avant tout humanitaires, et engagent la responsabilité de la communauté internationale dans son entier. Se portant garant de l'appui continu de la part du Canada, il a demandé aux pays qui soutiennent déjà cet organisme d'accroître leur contribution, et a insisté sur la participation de ceux qui s'y sont soustraits jusqu'ici.

Faisant remarquer que l'UNRWA existe depuis 27 ans, M. Stanbury a



Le président de la Fondation des maladies du rein (section des Cantons de l'Est), M. Luc Fouquette, s'entretient avec le Dr Gérard Plante, directeur du Service de néphrologie du Centre hospitalier de l'Université de Sherbrooke (Québec), au sujet du nouvel appareil à aiguille unique que la Fondation vient de remettre au service d'hémodialyse.

déclaré que le gouvernement canadien croit toujours à sa nécessité parce que le problème qui a suscité sa création n'a pas encore été résolu. Il a demandé aux partis impliqués au Moyen-Orient d'abandonner leurs positions rigides et d'examiner toutes les solutions raisonnables dans leur recherche d'un règlement, et il a aussi lié la solution du problème des réfugiés palestiniens à un règlement pacifique éventuel du conflit au Moyen-Orient.

Le délégué canadien a fait part de l'inquiétude que suscitent au Canada les continues difficultés financières de l'UNRWA et a demandé que l'Assemblée générale leur trouve une solution au cours de sa présente session. Il a ajouté que le Canada trouvait tout à fait déplorable que les opérations de l'UNRWA aient été perturbées par la guerre civile au Liban et a parlé brièvement de la destruction des abris de réfugiés dans le territoire occupé par Israël.

Après avoir mis en évidence les services que l'UNRWA fournit aux réfugiés palestiniens, M. Stanbury a conclu en disant que la communauté internationale doit veiller à ce que cette organisation puisse continuer à assurer ces services.

L'école "Villa Maria"

Le ministre des Affaires culturelles du Québec a annoncé le classement à titre de monument historique d'une partie de l'école secondaire classique "Villa Maria", propriété des religieuses de la Congrégation de Notre-Dame, à Montréal.

Le corps principal de l'école aurait été construit vers l'année 1796, sous l'instigation de sir James Monk, qui joua un rôle important dans les domaines de la justice et de la politique dans le Bas-Canada entre 1776 et 1825. D'où le nom de Maison Monk attribué à cet immeuble. L'édifice devint à partir des années 1844 la résidence du gouverneur et fit l'objet d'un réaménagement et d'additions. Ainsi les deux ailes et une partie de l'arrière auraient été ajoutées à ce moment.

Après l'étude des bâtiments, c'est la structure centrale qui a été retenue par les spécialistes comme élément architectural le plus valable de cet ensemble. L'édifice fut vendu à la Congrégation Notre-Dame en 1854 et subit quelques modifications légères. Il est parvenu jusqu'à nous en très bon état.